



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

**Mandat du Groupe de travail sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
dans la législation et dans la pratique**

7 août 2017

Excellence,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en ma qualité de Présidente du Groupe de travail sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique, conformément à la résolution 15/23 du Conseil des droits de l'homme.

Au paragraphe 19 de ladite résolution, le Conseil invite tous les États à coopérer avec le Groupe de Travail, à lui fournir toutes les informations disponibles dont il aurait besoin et à lui permettre de s'acquitter efficacement de son mandat.

À cet égard, et malgré les ressources limitées existantes, le Groupe de travail souhaite assurer un suivi systématique des visites de pays menées dans le cadre de son mandat. Nous saurions donc gré au Gouvernement de Votre Excellence de nous communiquer d'ici le **25 septembre 2017** des informations concises par écrit (dix pages maximum) sur l'état de la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport de notre visite réalisée du 7 au 11 Janvier 2013 (voir le rapport [A/HRC/23/50/Add.2](#)). La réponse de votre Gouvernement ainsi que les possibles informations présentées par d'autres acteurs concernés, tels que la société civile, seront rendues publiques sur le site web de notre Groupe de Travail. Par ailleurs, nous souhaiterions saisir cette occasion pour attirer l'attention de Votre Excellence sur le [questionnaire du Groupe de travail daté du 24 juillet 2017](#), dans lequel nous sollicitons les vues des autorités concernées, notamment sur l'impact des visites de pays du Groupe et sur l'utilité des rapports. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mme Bernadette Arditi (barditi@ohchr.org, +41 22 917 91 59) ou M. Jean-Claude Misenga (jmisenga@ohchr.org, +41 22 917 90 59), fonctionnaires chargés des droits de l'homme responsables de l'appui au mandat au sein du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Nous souhaiterions remercier le Gouvernement de Votre Excellence pour sa coopération permanente.

Nous vous prions d'agréer, Excellence, l'assurance de notre très haute considération.

Kamala Chandrakirana

Présidente-Rapporteuse du Groupe de travail sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique

Son Excellence Monsieur Walid Doudech

Ambassadeur

Représentant permanent

Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions spécialisées en Suisse